

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5557**

Intitulé

Conseiller(ère) en image

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de relooking international (IDRI)	Gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

336 Coiffure, esthétique et autres spécialités de services aux personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le-la conseiller-e en image personnelle et professionnelle accompagne les personnes dans la valorisation de leur image, et la mise en adéquation de cette dernière avec leur personne, et/ou leur secteur d'activité, leur fonction, voire leur clientèle dans le cas des commerciaux, ou encore des conseiller-ère-s de vente.

C'est un-e professionnel-le de la communication « verbale » et « non verbale », capable d'écouter et de comprendre les attentes et les objectifs de ses clients, capable également de les conseiller sur la façon de se présenter et de se comporter. Il-elle est également formé-e aux techniques de mise en valeur du visage et de la silhouette, grâce à la colorimétrie, la cosmétologie, le maquillage, la coiffure, le conseil vestimentaire et accessoires, la connaissance des matières et imprimés.

Il-elle intervient en individuel, mais également auprès de groupes, sous forme d'ateliers ou de formations, qu'il-elle aura au préalable conçus sur mesure en fonction des attentes de son client commanditaire.

Le ou la titulaire est capable de :

- établir un bilan d'image de la personne, identifier ses objectifs et les évolutions souhaitées par rapport à son image actuelle.
- réaliser un test de couleur d'une personne, et la conseiller en matière de choix et d'harmonisation des couleurs des vêtements et accessoires, ainsi que des couleurs de maquillage, et des reflets en coiffure.
- réaliser une analyse de peau d'une personne, et la conseiller sur le choix des gestes et produits à privilégier pour l'entretien de sa peau.
- réaliser un maquillage de jour, en expliquant le choix, l'ordre et les techniques de pose des différents produits.
- réaliser un diagnostic coiffure d'une personne et la conseiller sur le choix des coupes, couleurs, et soins à privilégier.
- réaliser une analyse vestimentaire et morphologique d'une personne, et la conseiller sur le choix des coupes de vêtements, matières, motifs, couleurs, accessoires, en prenant en compte ses objectifs ainsi que ses contraintes personnelles et professionnelles.
- rédiger un compte rendu écrit et illustré de l'accompagnement d'une personne, et présenter de façon claire, synthétique, organisée et visuelle les conseils donnés.
- concevoir et animer un atelier de conseil en image pour un groupe de personnes.
- créer, gérer et administrer son activité professionnelle de façon indépendante ou libérale.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le-la conseiller-ère en image exerce son activité de façon salariée ou indépendante (prestation de service) pour les structures suivantes :

- instituts de beauté
- salons de coiffure
- spas ou centres de remise en forme
- centres de thalassothérapie
- hôpitaux
- associations
- grands magasinsoù il-elle exercera en tant que Personal Shopper
- Grandes enseignes ou boutiques de prêt à porter
- Conciergeries
- centres de bilan de compétences, de reclassement ou cabinets de recrutements
- service Ressources Humaines des entreprises

ou bien directement auprès d'un public de particuliers, de professionnels en activité ou en recherche d'emploi, ou en prestation de service pour le compte de grandes écoles, d'entreprises, d'associations, etc.

- Conseiller-ère en image

- Consultant-e en image professionnelle et personnelle

- Coach conseil en image

- Consultant-e en image et en communication non verbale

- Personal shopper

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1208 : Soins esthétiques et corporels

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose des quatre blocs de compétences décrits ci-dessus. La validation totale du titre s'obtient ainsi :

- Par la formation (continue ou initiale) : validation des 4 blocs de compétences + Réalisation d'un mémoire sous forme d'un port folio + Présentation de la maîtrise des outils devant le jury.
- Par la validation des acquis de l'expérience (VAE) : validation au moins de 3 des 4 blocs de compétences, dont, de façon nécessaire les blocs 'Coaching et communication' et 'Analyser et conseiller'. En cas de validation partielle, les blocs validés restent acquis à vie.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 5557 - Accueillir et comprendre les besoins du client ou de la cliente	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un entretien de coaching permettant de définir la situation actuelle du ou de la cliente par rapport à son image, ses objectifs en termes d'image, ce qu'il ou elle souhaite dégager, - Mener des entretiens préliminaires préalables à chaque séance, afin de définir les habitudes du client et les évolutions souhaitées. <p>Evaluation : Epreuve orale sous forme de mise en situation professionnelle avec un modèle femme. Le ou la candidate conduit un entretien permettant de définir les besoins et attentes d'un modèle femme. Un certificat sera délivré à chaque candidat-e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 5557 - Analyser et conseiller le ou la client	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un test de couleur et conseiller le ou la cliente sur le choix des couleurs à privilégier et leurs associations, - Réaliser une analyse de peau et conseiller sur les gestes à avoir pour entretenir sa peau le choix des produits à utiliser, - Réaliser une mise en beauté personnalisée, en expliquant le choix, l'ordre et les techniques de pause des différents produits, - Réaliser un diagnostic coiffure, - Réaliser une analyse vestimentaire et accompagner le ou la cliente dans la recherche d'un style vestimentaire personnalisé, - Réaliser une analyse morphologique et apporter des conseils de mise en valeur, - Réaliser un tri et donner des conseils de gestion et d'organisation de garde-robe, - Réaliser un accompagnement boutique. <p>Evaluation : Epreuves pratiques et orales sous forme de mises en situations professionnelles avec un modèle femme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le ou la candidate réalise un test de couleur et accompagne le modèle sur le choix des couleurs à privilégier. - Le ou la candidate réalise un test de peau et conseille le modèle. Il ou elle exécute une mise en beauté personnalisée. Ses choix sont argumentés. - Le ou la candidate réalise un diagnostic coiffure. Il ou elle mène une étude du visage et une analyse de gestuelle. Il ou elle doit conseiller sur les coupes, couleurs et soins à privilégier. - Le ou la candidate doit procéder à une analyse vestimentaire en prenant en compte la morphologie du modèle. Il ou elle conseille le modèle sur l'organisation de sa garde-robe. <p>Présentation d'un compte rendu écrit et illustré (portfolio) du déroulement complet d'un conseil en image. Un certificat sera délivré à chaque candidat-e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 5557 - Concevoir et animer des ateliers et des formations	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place et animer des ateliers ou des formations, auprès de structures professionnelles, - Concevoir des supports d'animation, - Concevoir et construire des outils de travail, visuels et pédagogiques. <p>Evaluation : Le ou la candidate doit réaliser de façon autonome et présenter avec pédagogie lors de l'entretien de certification les outils suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Book de style, - Book coiffure - Planches objectifs <p>Un certificat sera délivré à chaque candidat-e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 5557 - Gérer et développer son activité	<p>Compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place son activité, - Construire sa stratégie commerciale, - Exécuter les tâches administratives et financières courantes, - Gérer et planifier ses activités <p>Evaluation : Présentation écrite et orale d'un projet professionnel. Le ou la candidate doit définir un business plan d'activité. Un certificat sera délivré à chaque candidat-e à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le Jury est composé de 3 personnes : - 2 professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement (50% collègue employeur et 50% collègue salarié) - 1 intervenant-e de l'IDRI
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le Jury est composé de 3 personnes : - 2 professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement (50% collègue employeur et 50% collègue salarié) - 1 intervenant-e de l'IDRI
En contrat de professionnalisation	X	Le Jury est composé de 3 personnes : - 2 professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement (50% collègue employeur et 50% collègue salarié) - 1 intervenant-e de l'IDRI
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le Jury est composé de 3 personnes : - 2 professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement (50% collègue employeur et 50% collègue salarié) - 1 intervenant-e de l'IDRI

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 2 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an avec effet au 4 janvier 2019 jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Conseiller(ère) en image" avec effet au 29 novembre 2016, jusqu'au 21 avril 2019.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Conseiller(ère) en image" avec effet au 22 juillet 2013, jusqu'au 29 novembre 2016.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé Conseiller(e) en image, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2013.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Entre 30 et 40 de titres délivrés par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.institutderelooking.com

IDRI**Lieu(x) de certification :**

: Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Landes (40) [Messanges (siège)]

Institut de relooking international (IDRI) : Île-de-France - Paris (75) [IDRI , 1 Rue Bouvier, Paris 11e]

IDRI - 1 Rue Bouvier - 75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IDRI - 1 Rue Bouvier - 75011 PARIS

Historique de la certification :